

GÉORISQUES

Rapport de risques

 **Commune recherchée :**

62217 Beaurains





Ce rapport de risques est délivré à titre informatif.
Il a pour but de vous montrer une vision simplifiée des risques naturels et technologiques situés près de chez vous.

Vous pouvez consulter nos conditions d'utilisation sur :
georisques.gouv.fr/cgu

5 Risques naturels identifiés :

| | | |
|--|--------------------------------|---|
|  | REMONTÉE DE NAPPE |  sur ma commune : EXISTANT |
|  | SÉISME |  sur ma commune : FAIBLE |
|  | MOUVEMENTS DE TERRAIN |  sur ma commune : EXISTANT |
|  | RETRAIT GONFLEMENT DES ARGILES |  sur ma commune : FAIBLE |
|  | RADON |  sur ma commune : FAIBLE |

2 Risques technologiques identifiés :

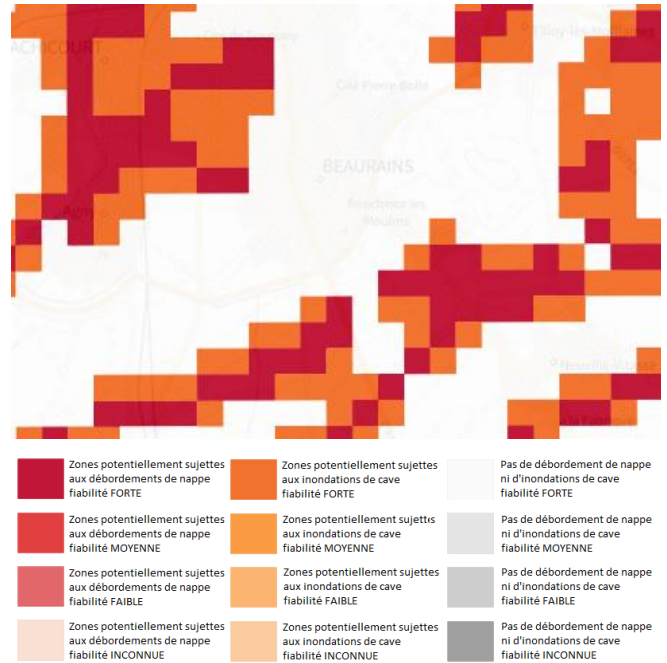
| | | |
|---|--|---|
|  | CANALISATIONS DE TRANSPORT DE MATIÈRES DANGEREUSES |  sur ma commune : CONCERNÉ |
|  | POLLUTION DES SOLS |  sur ma commune : CONCERNÉ |

Risque de remontées de nappe sur Beaurains

 Risque sur la commune **EXISTANT**

Une inondation par remontée de nappe se produit lorsque la nappe phréatique (le réservoir d'eau souterrain) sature le sol et remonte à la surface, souvent après des pluies prolongées ou des crues.

Les remontées de nappes peuvent provoquer l'inondation de caves et engendrer l'endommagement du bâti, notamment du fait d'infiltrations dans les murs. A long terme, des infiltrations dans les murs peuvent désagréger les mortiers. Il faut être très prudent lors des opérations de pompage lorsque des caves ont été inondées afin de ne pas fragiliser les murs à cause d'une différence de pression exercée par l'eau.



Informations détaillées :



REMONTÉE DE NAPPES :

Votre niveau d'exposition aux remontées de nappes est : Zones potentiellement sujettes aux débordements de nappe.

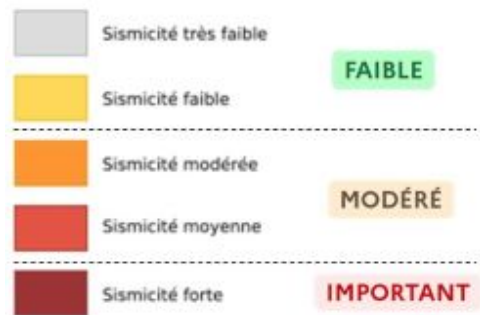
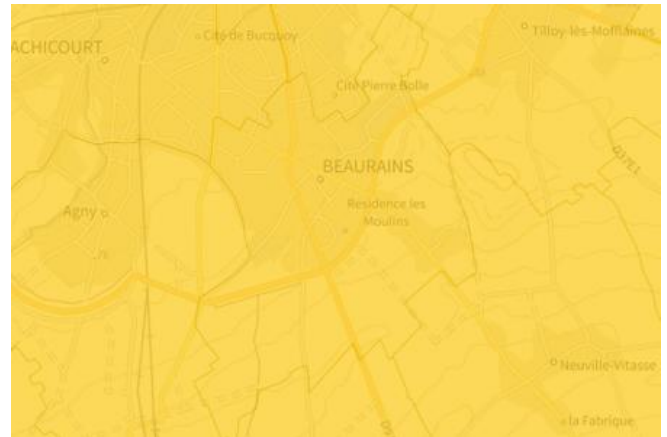
L'indication de fiabilité associé à votre zone est : FORTE

Risque de séisme sur Beaurains

Risque sur la commune **FAIBLE**

Les tremblements de terre naissent généralement dans les profondeurs de l'écorce terrestre et causent des secousses plus ou moins violentes à la surface du sol. Généralement engendrés par la reprise d'un mouvement tectonique le long d'une faille, ils peuvent avoir pour conséquence d'autres phénomènes : mouvements de terrain, raz de marée, liquéfaction des sols (perte de portance), effet hydrologique.

Certains sites, en fonction de leur relief et de la nature du sol, peuvent amplifier les mouvements créés par le séisme. On parle alors d'effet de site. On caractérise un séisme par sa magnitude (énergie libérée) et son intensité (effets observés ou ressentis par l'homme, ampleurs des dégâts aux constructions).



Informations détaillées :



DDRM : **DDRM62**

Dans son Dossier Départemental des Risques Majeurs (DDRM), la préfecture a classé votre commune à risque pour les aléas et sous aléas :

[Séisme](#)



SÉISME : **Échelle règlementaire et obligations associées**

Sur l'échelle règlementaire, à votre adresse, le risque sismique est de **2/5**.

Pour votre sécurité, à partir d'un risque de niveau 2, des obligations en cas de travaux ou de construction sont liées à prévenir votre risque sismique. Vous pouvez les consulter sur cette fiche.

Risque de mouvements de terrain sur Beaurains

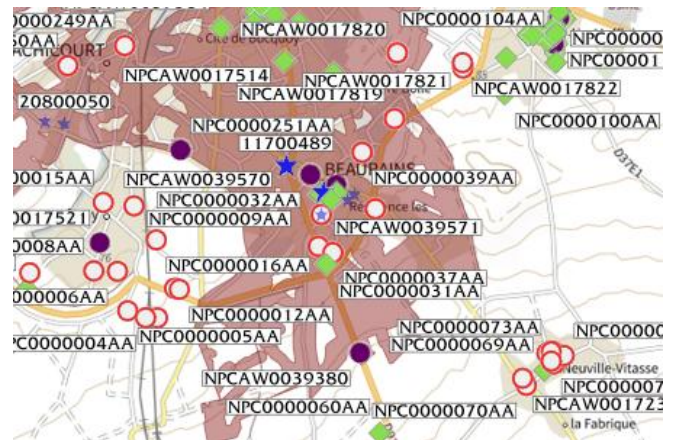
Risque sur la commune **EXISTANT**

Les mouvements de terrain regroupent un ensemble de déplacements, plus ou moins brutaux, du sol ou du sous-sol.

Les volumes en jeu peuvent aller de quelques mètres cubes à plusieurs millions de mètres cubes.

Les déplacements peuvent être lents (quelques millimètres par an) à très rapides (quelques centaines de mètres par jour).

Généralement, les mouvements de terrain mobilisant un volume important sont peu rapides. Ces phénomènes sont souvent très destructeurs, car les aménagements humains y sont très sensibles et les dommages aux biens sont considérables et souvent irréversibles.



Informations détaillées :

PPRN : PPR lié aux cavités souterraines

Le plan de prévention des risques naturels (PPRN) de type Mouvements de terrain nommé PPR lié aux cavités souterraines a été approuvé sur votre commune.

Date de prescription : 03/06/2016

Date d'approbation : 24/08/2023

Le PPR couvre les aléas suivant :

[Mouvement de terrain](#)

[Affaissements et effondrements d'origine anthropique \(anciennes carrières souterraines, hors mines\)](#)

Le plan de prévention des risques est un document réalisé par l'État qui interdit de construire dans les zones les plus exposées et encadre les constructions dans les autres zones exposées.

Pour avoir tous les détails sur votre PPR, vous pouvez consulter le site de votre préfecture.

DDRM : DDRM62

Dans son Dossier Départemental des Risques Majeurs (DDRM), la préfecture a classé votre commune à risque pour les aléas et sous aléas :

[Mouvement de terrain](#)

Risque de mouvements de terrain sur Beaurains

8 Mouvements de terrain classés en catastrophe naturelle dans ma commune :

Une CATNAT est une Catastrophe Naturelle, liée à un phénomène ou conjonction de phénomènes dont les effets sont particulièrement dommageables. Lorsqu'une catastrophe naturelle frappe un territoire, on dit que "le territoire est en état de catastrophe naturelle".

| Code NOR | Libellé | Début le | Sur le journal officiel du |
|--------------|----------------------|------------|----------------------------|
| INTE2514336A | Mouvement de Terrain | 06/12/2024 | 23/05/2025 |
| INTE2433751A | Mouvement de Terrain | 13/03/2024 | 20/12/2024 |
| INTE2514336A | Mouvement de Terrain | 30/04/2022 | 23/05/2025 |
| IOME2221479A | Mouvement de Terrain | 30/06/2021 | 11/08/2022 |
| IOME2226252A | Mouvement de Terrain | 04/09/2020 | 12/10/2022 |
| INTE1835008A | Mouvement de Terrain | 25/01/2018 | 30/01/2019 |
| INTE9900627A | Mouvement de Terrain | 25/12/1999 | 30/12/1999 |
| INTE8800010A | Mouvement de Terrain | 16/06/1987 | 16/01/1988 |

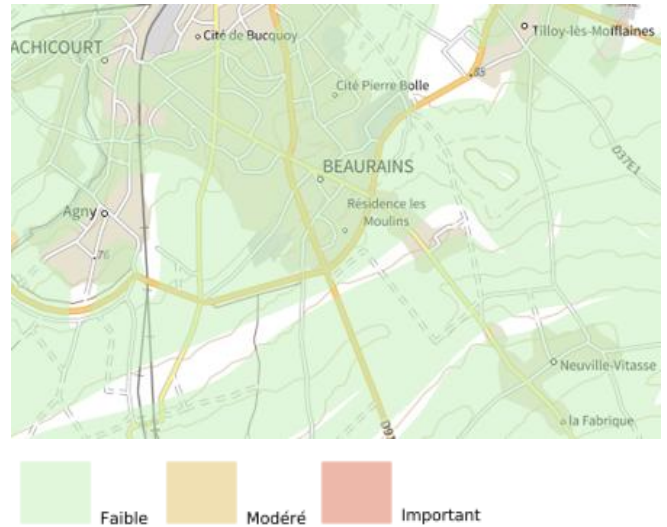
Liste des mouvements de terrain recensés dans un rayon de 100m en annexe 1.

Liste des cavités recensées dans un rayon de 100m en annexe 2.

Risque de retrait gonflement des argiles sur Beaurains

Risque sur la commune **FAIBLE**

Les sols qui contiennent de l'argile gonflent en présence d'eau (saison des pluies) et se tassent en saison sèche. Ces mouvements de gonflement et de rétraction du sol peuvent endommager les bâtiments (fissuration). Les maisons individuelles qui n'ont pas été conçues pour résister aux mouvements des sols argileux peuvent être significativement endommagées. C'est pourquoi le phénomène de retrait et de gonflement des argiles est considéré comme un risque naturel. Le changement climatique, avec l'aggravation des périodes de sécheresse, augmente ce risque.



Informations détaillées :



RGA : Échelle réglementaire et obligations associées

Sur l'échelle réglementaire, à votre adresse, le risque de gonflement des argiles est de 1/3. Pour votre sécurité, des obligations en cas de travaux ou de construction sont liées à prévenir le risque.

2 sécheresses classées en catastrophe naturelle dans ma commune :

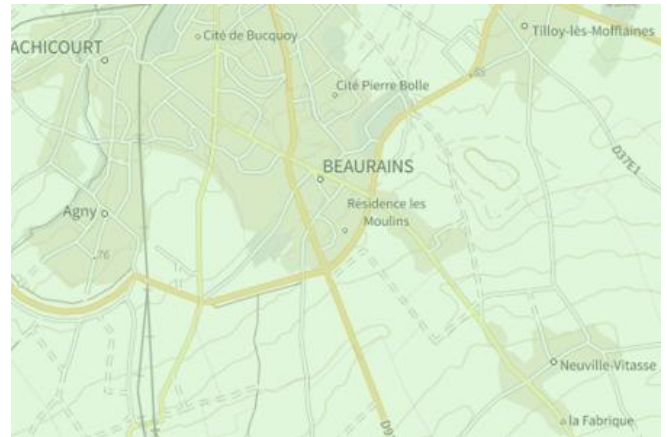
Une CATNAT est une Catastrophe Naturelle, liée à un phénomène ou conjonction de phénomènes dont les effets sont particulièrement dommageables. Lorsqu'une catastrophe naturelle frappe un territoire, on dit que "le territoire est en état de catastrophe naturelle".

| Code NOR | Libellé | Début le | Sur le journal officiel du |
|--------------|------------|------------|----------------------------|
| IOME2313528A | Sécheresse | 01/04/2022 | 08/09/2023 |
| INTE9300001A | Sécheresse | 01/01/1991 | 07/02/1993 |

Risque radon sur Beaurains

 Risque sur la commune **FAIBLE**

Le radon est un gaz radioactif naturel. Il est présent dans le sol, l'air et l'eau. Il présente principalement un risque sanitaire pour l'homme lorsqu'il s'accumule dans les bâtiments.



Informations détaillées :



RADON : Potentiel radon faible : recommandations et obligations

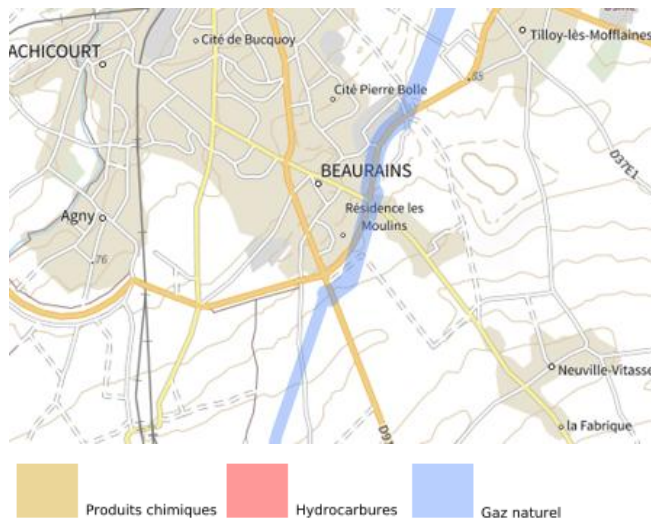
Sur l'échelle réglementaire dans votre commune, le potentiel radon est de **1/3**.

Pour votre sécurité, lorsque le potentiel radon est élevé (niveau 3), il existe des recommandations et une obligation d'informer les acquéreurs ou locataires. Vous pouvez les consulter sur cette fiche.

Canalisations de transport de matières dangereuses sur Beaurains

 Risque sur la commune **CONCERNÉ**

Les canalisations sont fixes et protégées. En général, elles sont enterrées à au moins 80 cm de profondeur. Les canalisations sont utilisées pour le transport sur grandes distances du gaz naturel (gazoducs), des hydrocarbures liquides ou liquéfiés (oléoducs, pipelines), de certains produits chimiques (éthylène, propylène...) et de la saumure (saumoduc).



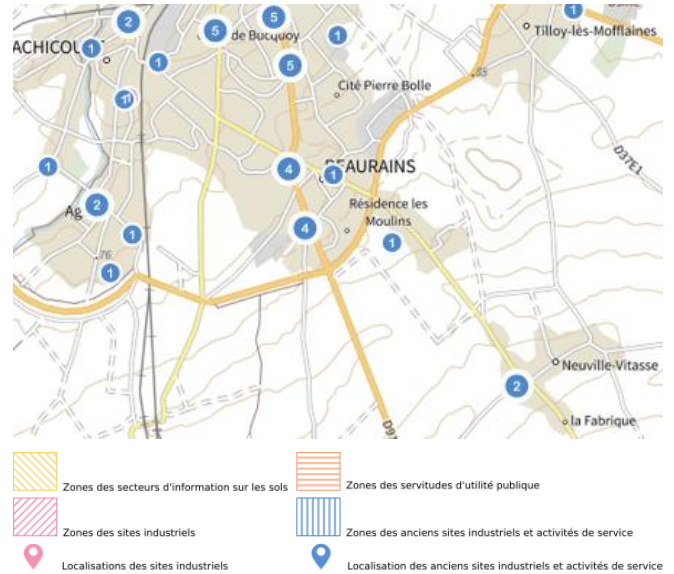
Risque de pollution des sols sur Beaurains

Risque sur la commune **CONCERNÉ**

Un site pollué est un site qui, du fait d'anciens dépôts de déchets ou d'infiltration de substances polluantes, présente une pollution susceptible de provoquer une nuisance ou un risque pérenne pour les personnes ou l'environnement.

Les types de Pollution des sols sur ma commune

- 15 ancien(s) site(s) industriel(s) ou activité(s) de service sur la commune. La carte des anciens sites industriels et activités de services recense les anciennes activités susceptibles d'être à l'origine d'une pollution des sols. Il peut s'agir d'anciennes activités industrielles ou encore d'anciennes activités de services potentiellement polluantes. La CASIAS ne renseigne aucunement sur l'état de pollution ou non d'un site.



Liste des anciens sites industriels ou activités de service recensés dans un rayon de 500m en annexe 3.

Annexe 1 : Liste des mouvements de terrain recensés dans un rayon de 100m

4 mouvements de terrain recensés dans la commune

| Identifiant | Type | Lieu |
|-------------|-----------------------------|---------------------|
| 11700489 | Effondrement / Affaissement | Rue Pierre Curie |
| 11700491 | Effondrement / Affaissement | Rue Aristide Briand |
| 11700562 | Effondrement / Affaissement | Rue Jean Jaurès |
| 22300067 | Effondrement / Affaissement | VICTOR HUGO (RUE) |

Annexe 2 : Liste des cavités recensées dans un rayon de 100m

16 cavités recensées dans la commune

| Identifiant | Type | Nom |
|--------------|-------------------|---|
| NPC0000031AA | carrière | BEURAINS_1 |
| NPC0000032AA | ouvrage militaire | BEURAINS_10 |
| NPC0000033AA | ouvrage civil | BEURAINS_2 |
| NPC0000034AA | ouvrage militaire | BEURAINS_3 |
| NPC0000035AA | carrière | BEURAINS_4 |
| NPC0000036AA | carrière | BEURAINS_5 |
| NPC0000037AA | indéterminé | BEURAINS_6 |
| NPC0000038AA | indéterminé | BEURAINS_7 |
| NPC0000039AA | indéterminé | BEURAINS_8 |
| NPC0000040AA | carrière | BEURAINS_9 |
| NPCAW0015367 | indéterminé | beurains_11 |
| NPCAW0017819 | indéterminé | Etude_G_P1 |
| NPCAW0017820 | indéterminé | Etude_G_P2 |
| NPCAW0039380 | ouvrage militaire | Tranchée de guerre soupçonnée à 50m de la route D917. |
| NPCAW0039570 | ouvrage civil | Rue Pierre Curie |
| NPCAW0039571 | indéterminé | Rue Aristide Briand |

Annexe 3 : Liste des anciens sites industriels ou activités de service recensés dans un rayon de 500m

15 anciens sites industriels ou activités de service à moins de 500m

| Identifiant | Nom établissement | Etat | Activité principale |
|-------------|--|-------------|---------------------|
| SSP3976013 | Atelier de mécanique | Indéterminé | |
| SSP3976004 | DLI | Indéterminé | |
| SSP3975899 | Atelier de vente et réparation de | Indéterminé | |
| SSP3975231 | Garage | Indéterminé | |
| SSP3975224 | Station service | Indéterminé | |
| SSP3975221 | Pompe à essence | Indéterminé | |
| SSP3975217 | Maréchal-débit de boissons | Indéterminé | |
| SSP3975215 | Fabrique de construction en bâtiment | Indéterminé | |
| SSP3975210 | Dépôts d'hydrocarbures | En arrêt | |
| SSP3975205 | Exploitation agricole | En arrêt | |
| SSP3975171 | Atelier de travail du bois | Indéterminé | |
| SSP3975150 | Pompe à essence | En arrêt | |
| SSP3975142 | Fabrique de serrurerie et charpente en | Indéterminé | |
| SSP3975124 | Pompe à essence | En arrêt | |
| SSP3975123 | Pompe à essence | Indéterminé | |



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité



QUE FAIRE
EN CAS DE...

Le séisme est le risque naturel majeur potentiellement le plus meurtrier, tant par ses effets directs (chutes d'objets et effondrement de bâtiments) qu'indirects (mouvements de terrain, tsunami, etc.).

SÉISME ?

Avant les secousses, préparez-vous

- **REPÉREZ les endroits où vous protéger :** loin des fenêtres, sous un meuble solide
- **FIXEZ les appareils et meubles lourds** pour éviter qu'ils ne soient projetés ou renversés
- **PRÉPAREZ VOTRE KIT D'URGENCE 72H** avec les objets et articles essentiels
- **FAITES RÉALISER UN DIAGNOSTIC de vulnérabilité** de votre bâtiment



Pendant les secousses

- **ABRITEZ-VOUS PRÈS D'UN MUR,** d'une structure porteuse ou sous des meubles solides
- **ELOIGNEZ-VOUS DES FENÊTRES** pour éviter les bris de verre
- Si vous êtes en rez-de-chaussée ou à proximité d'une sortie, **ÉLOIGNEZ-VOUS DU BÂTIMENT**
- **NE RESTEZ PAS PRÈS DES LIGNES ÉLECTRIQUES** ou d'ouvrages qui pourraient s'effondrer (ponts, corniches, ...)
- **EN VOITURE, NE SORTEZ PAS** et arrêtez-vous à distance des bâtiments
- **RESTEZ ATTENTIF :** après une première secousse, il peut y avoir des répliques



Après les secousses



SORTEZ DU BÂTIMENT, évacuez par les escaliers et éloignez-vous de ce qui pourrait s'effondrer



ELOIGNEZ-VOUS DES CÔTES et rejoignez les hauteurs : un séisme peut provoquer un tsunami



ÉVITEZ DE TÉLÉPHONER afin de laisser les réseaux disponibles pour les secours



RESTEZ À L'ÉCOUTE des consignes des autorités

